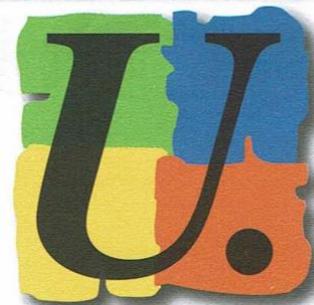




POUR

L'ÉDUCATION, L'ENSEIGNEMENT,
LA RECHERCHE, LA CULTURE EN HAUTE-SAVOIE



Déposé le 19/09/22
A distribuer au plus tard le 21/09/22

EDITORIAL

POUR N°121

Alors que l'on nous promet un futur proche très difficile, l'école a réouvert ses portes sans se doter des moyens réels pour accompagner au mieux élèves, étudiants et personnels pourtant déjà frappés par une crise sociale de plus en plus dure.

En cette rentrée, enseignants, CPE, AED, AESH, personnels administratifs, agents, assistants sociaux, infirmiers-es, Psy-En ... toutes et tous seront encore trop peu nombreux pour mener à bien leurs missions. En Haute-Savoie, au 31 août, 161 postes (complet ou partiellement) étaient encore disponibles et proposés en ligne aux contractuels sur le site du rectorat de Grenoble. Parallèlement, les conditions d'affectation et de travail des TZR se dégradent sans cesse. Dans la grande majorité des établissements des heures ne sont pas pourvues. Il n'y a pas de remplaçants pour palier les absences des agents, d'enseignants ou les arrêts maladie prévus avant l'été.

Ces situations signent l'aveu de la crise de recrutement et d'un manque d'anticipation préjudiciable à la continuité du service public national d'éducation. Le rectorat est confronté à une pénurie de personnels et est dans l'incapacité d'assurer la présence complète d'équipe pluridisciplinaire. Le choix de la contractualisation, de « la formation » des enseignantes et des enseignants en quelques jours nuisent à la qualité du service public national d'éducation. Dans notre département la crise de recrutement est largement accentuée par les problèmes de logements, aux loyers très élevés et nous ne cesserons de demander que la prime de vie chère nous soit accordée. La FSU réaffirme la nécessité de revaloriser les salaires, les conditions d'exercices, de formation avec une entrée progressive dans le métier.

Enfin, en décembre 2022, l'ensemble des fonctionnaires et agents publics seront appelés à élire leurs représentants au sein des instances, et par là, à établir la représentativité des organisations syndicales. Cette élection aura lieu dans un contexte inédit après un quinquennat où le gouvernement s'est acharné à dénaturer le statut général et à limiter des droits des fonctionnaires. Grâce aux mobilisations et aux interventions de la FSU, entre autres, il n'a pu aller au bout de sa logique et certaines garanties ont pu être conservées. Donner à la FSU la première place, c'est lui permettre de construire les actions dans l'unité la plus large, sans rester les bras croisés. Pour des services publics piliers de l'état social, pour des personnels respectés, pour nos métiers, votez pour les listes présentées par la FSU !

Céline Troszczyński
Secrétaire départementale FSU 74

HAUTE SAVOIE PIC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SOMMAIRE

- p.1 : Edito
- p.2 : Article SNES-FSU 74
- p.3 : Grève du 29/09/22
- p.4 : Elections professionnelles
Infos cellule VSS
- p.5 : Réforme des retraites
- p.6 : Retraités : adhérez !

Interview (imaginaire) d'un recrutement express de professeur contractuel

Le rectorat (R.) :

Bonjour. Merci d'avoir répondu à notre « job dating » de rentrée et merci de contribuer à l'opération de communication « Un professeur dans chaque classe ».

Candidate au poste de contractuel de l'E.N. :

Bonjour et merci de me permettre de devenir enseignante. J'ai hâte d'exercer le plus beau métier du monde.

R. :

Vous n'aurez pas à attendre longtemps car à l'issue de cet entretien de cinq minutes, votre rentrée se fera dans 3 jours pour le plus grand bonheur de vos élèves.
Quelles sont vos compétences en matière d'enseignement ?

Candidate :

J'ai trois enfants. Les relations avec les jeunes, ça me connaît. Je peux soigner les petits bobos et je connais le langage des d'jeuns'. C'est pourquoi je suis convaincue que je ferai une bonne institutrice.

R. :

Professeure des écoles est le terme utilisé aujourd'hui.
Avez-vous des compétences pour exercer dans l'enseignement secondaire ?

Candidate :

Tout à fait. Je maîtrise parfaitement l'utilisation des réseaux sociaux pour l'enseignement à distance si nous étions une nouvelle fois confinés.
Par ailleurs, je suis polyvalente. Nous avons passé quinze jours cet été dans un camping en Espagne. En plus du français, je peux donc donner des cours d'espagnol. Je prépare d'ailleurs très bien la paëlla.

R. :

Parfait. Vous avez en effet le profil que nous recherchons. Autre chose à ajouter ?

Candidate :

Oui. J'ai mon permis transport en commun. Je pourrai donc conduire le car des élèves le matin pour venir travailler avec eux.

R. :

Excellent. Alors, bienvenue dans cette belle maison qu'est l'Education nationale 3.0.
Et bonne rentrée !

Sylvain Lecomte, SNES-FSU 74 (la forme de cet article est inspirée des interviews imaginaires du *Canard Enchaîné*)



Pour les salaires et la justice sociale et écologique, luttons !



EN GRÈVE !

le jeudi 29 septembre

Parce qu'ensemble nous sommes plus fort-e-s...
Parce qu'une bataille ne peut être gagnée que si on la mène...

Toutes et tous en grève et dans la rue
le jeudi 29 septembre
Rendez-vous devant la préfecture
Annecy - 14h



Aussi, ce **jeudi 29 septembre 2022**, la CGT, la FSU et Solidaires appellent les salarié-e-s du public et du privé dans leur ensemble, qu'ils soient employés, cadres, intermittents, précaires, chômeurs ou retraités ainsi que les étudiant-e-s, à se mobiliser pour faire cesser la pression intenable que nous subissons, et ainsi s'organiser en tant que force progressiste pour revendiquer une hausse massive des salaires avec **15 euros de l'heure minimum** pour un **SMIC à 2000 euros brut**, la **semaine de 32 h** et un départ à la **retraite à taux plein dès 60 ans**. Nous revendiquons également la création d'une **Sécurité Sociale Professionnelle** et d'un **Nouveau Statut du Travail Salarié** pour éradiquer la peur du lendemain et permettre à chacune et chacun de vivre dignement d'un salaire, de la majorité jusqu'à la fin de la vie, sans subordination au marché du travail et donc libéré-e-s du chantage à l'emploi mais aussi du chantage à la dette qui permet au capital de prendre littéralement en otage les collectivités, nos services publics, les étudiant-e-s et le monde du travail dans son ensemble.

**JEUDI
29
SEPTEMBRE
2022**

**Rassemblement
Manifestation
14 H
Préfecture
ANNECY**



Augmenter les salaires, pas l'âge de départ à la retraite !



Dans tous les secteurs les salaires stagnent, quand ils ne reculent pas face à l'inflation, et les conditions de travail se détériorent considérablement. Les employeurs en demandent toujours plus aux salarié-e-s, tout en réduisant les moyens pour accomplir leur travail.

Alors que la fatigue et le ras-le-bol s'étendent sur nos lieux de travail, le gouvernement entend remettre à l'ordre du jour la réforme des retraites, une nouvelle réforme de l'assurance chômage et du RSA, mais refuse de prendre des mesures générales pour garantir des

hausse de salaire pour toutes les catégories de travailleurs-ses, notamment en **augmentant le SMIC et en rétablissant l'échelle mobile des salaires**, ce qui permettrait de répercuter l'augmentation du SMIC sur l'ensemble des salaires, toutes Conventions Collectives confondues.

Nous demandons par ailleurs que les 200 milliards d'euros d'aides publiques soient conditionnés aux entreprises qui concluent des accords de hausse de salaire, tout en sanctionnant celles qui ne respectent pas l'égalité salariale hommes/femmes (égalité pourtant inscrite dans la législation).

Dans la Fonction Publique, nous exigeons une augmentation de l'ensemble des rémunérations de 10% au moins, tout de suite, pour préserver les conditions de

vie de toutes et tous. De même pour les retraité-e-s, les 4% de revalorisation des pensions ne correspondent pas à l'inflation galopante, la situation des retraité-e-s continue donc de se dégrader et c'est inacceptable !

Nous exigeons également le retour à un **droit à la retraite à 60 ans à taux plein** (75% du dernier salaire brut). Pour la financer, il faut instaurer et contrôler l'égalité salariale entre les femmes et les hommes dans toutes les entreprises, mais aussi **augmenter les cotisations patronales**, en commençant par mettre fin aux exonérations de cotisations qui plombent le budget de notre Sécurité Sociale de plusieurs dizaines de milliards d'euros.

Seul-e-s nous sommes enfermé-e-s, isolé-e-s, réduit-e-s à une seule solution : "se soumettre ou se démettre".



Mais collectivement nous pouvons changer la donne, en utilisant nos savoirs et nos savoir-faire, en agissant à partir des informations et leviers stratégiques auxquels nous avons accès, en s'appuyant sur nos revendications construites à partir de nos réalités professionnelles et sociales.



Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFSSIONNEL
PUBLIC



En ce moment de reprise syndicale après l'été, la Cellule de veille interne contre les violences sexistes et sexuelles rappelle qu'il est possible de la solliciter à tout moment.

Que vous ayez subi des violences sexistes ou sexuelles dans un contexte lié à la FSU ou que vous vouliez aider une victime ou signaler une situation, que les faits soient récents ou pas, nous sommes à votre écoute, dans la confidentialité et le respect de vos choix quant aux suites à donner.
Contacter la cellule : yss-contact@fsu.fr

Quels sont les objectifs de la cellule ?

- Ecoute, protection et accompagnement des victimes
- Gestion du contradictoire en vue d'un traitement interne
- Prévention / information / formation

Qui peut contacter la cellule ?

Tou-tes les militant-es de la FSU peuvent être suivi-es, que leur SN dispose ou pas d'une cellule de veille propre.

La cellule peut être amenée à prendre en charge des victimes non militantes FSU, syndiqué-es au non, du moment que la personne mise en cause milite à la FSU.

La cellule peut aussi avoir un simple rôle de conseil sur le traitement des violences sexistes et sexuelles, à la demande des SN, SD, tendances.

Quels sont les engagements de la cellule de veille ?

- les membres de cellule de veille ont une obligation de confidentialité, ce qui se dit à la cellule de veille reste dans la cellule de veille
- la cellule de veille ne divulgue des faits et/ou n'agit qu'avec l'accord de la victime

Vous trouverez quelques informations en ligne : <https://fsu.fr/category/les-secteurs/la-f-s-u/cellule-de-veille/>

Une journée de stage sur les violences sexistes et sexuelles est prévue en visio le 13 octobre prochain. <https://formation.fsu.fr/events/detail/VSS>

